

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 22 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à onze heures, se sont réunis se sont réunis exceptionnellement dans une salle de l'Espace Cœur des Vallées, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON, Maire.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, M. Serge HUDRY, Mme Brigitte VULLIET, M. Grégory BAERT, Mme Leslie BIBOLLET, M. Sébastien CHALLAMEL, Mme Christine RUFFON, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Gaëlle TAGLIABUE, M. Éric POLLET, Mme Brigitte VACHERAND-DENAND, M. Jérôme AGNELLET, Mme Nicole LAURIA, M. Nicolas MORDRET, Mme Stéphanie POIRIER, M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Delphine FILLION-ROBIN, M. Patrice GURRET, Mme Sandrine CRESPIN, M. Stéphane BRUGÈRE, Mme Odile PRIOLET, M. Rémi FRADIN, Mme Gaëlle GUEBEY, M. José BARRADAS, Mme Clémentine FARCY, M. Hakim SILANES EL MANIGHOUDI, Mme Floriane BERTEZ, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Serge FUSS, Conseiller Municipal.

Date de la convocation : 16 mars 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 29

Secrétaire : Mme Christine RUFFON, Conseillère municipale, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

N° 2026/031 - ÉLECTION DES MAIRES-ADJOINTS

Vu l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le conseil municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants. »

Vu la délibération n° 2026/030 relative à la création de huit postes de Maires-Adjoints ;

Il est déposé la liste de Maires-Adjoints suivante, portée par Mme Catherine MANIGLIER, émanant de la liste « Thônes, cœur de notre avenir » :

1. Mme Catherine MANIGLIER
2. M. Grégory BAERT
3. Mme Brigitte VULLIET

.../...

4. M. Serge HUDRY
5. Mme Stéphanie POIRIER
6. M. Jean-Marc ALEMANY
7. Mme Christine RUFFON
8. M. Sébastien CHALLAMEL

M. le Maire ouvre le scrutin et chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet son bulletin de vote dans l'urne.

A. NOMBRE DE VOTANTS (enveloppes déposées)	29
B. NOMBRE DE SUFFRAGES DÉCLARÉS NULS PAR LE BUREAU (art L.66 du code électoral)	0
C. NOMBRE DE SUFFRAGES BLANCS (art L.65 du code électoral)	0
D. NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS (ligne A – (ligne C+D))	29
E. MAJORITÉ ABSOLUE	15

M. le Maire énonce les résultats :

LISETE DE MAIRES-ADJOINTS	NOMBRE DE SUFFRAGE OBTENUS	
	EN CHIFFRES	EN TOUTES LETTRES
LISTE DE Mme Catherine MANIGLIER	29	VINGT-NEUF

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à bulletin secret, à la majorité absolue,

- **PROCLAME** la liste conduite par Mme Catherine MANIGLIER Maires-Adjoints et sont immédiatement installés dans leurs fonctions :

Mme Catherine MANIGLIER, 1^{ère} Maire-Adjointe
M. Grégory BAERT, 2^{ème} Maire-Adjoint
Mme Brigitte VULLIET, 3^{ème} Maire-Adjointe
M. Serge HUDRY, 4^{ème} Maire-Adjoint
Mme Stéphanie POIRIER, 5^{ème} Maire-Adjointe
M. Jean-Marc ALEMANY, 6^{ème} Maire-Adjoint
Mme Christine RUFFON, 7^{ème} Maire-Adjointe
M. Sébastien CHALLAMEL, 8^{ème} Maire-Adjoint

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 23 mars 2026

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Christine RUFFON

N° 2026/01

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le 25/03/2026

ID : 074-217402809-20260322-CM26031-DE



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **24 MARS 2026** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **25 MARS 2026**

THÔNES, le **25 MARS 2026**

Le Maire

Claude COLLOMBATTON



Acte réglementaire du conseil municipal

29

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	M.	COLLOMB-PATTON Claude	14/01/1957	22/03/2026	1 803	OUI
2	Première adjointe	Mme	MANIGLIER Catherine	05/01/1965	22/03/2026	1 803	OUI
3	Deuxième adjoint	M.	BAERT Grégory	21/02/1977	22/03/2026	1 803	OUI
4	Troisième adjointe	Mme	VULLIET Brigitte	06/06/1961	22/03/2026	1 803	OUI
5	Quatrième adjoint	M.	HUDRY Serge	18/04/1955	22/03/2026	1 803	OUI
6	Cinquième adjointe	Mme	POIRIER Stéphanie	19/07/1975	22/03/2026	1 803	OUI
7	Sixième adjoint	M.	ALEMANY Jean-Marc	05/03/1962	22/03/2026	1 803	OUI
8	Septième adjointe	Mme	RUFFON Christine	04/03/1957	22/03/2026	1 803	OUI
9	Huitième adjoint	M.	CHALLAMEL Sébastien	17/09/1979	22/03/2026	1 803	OUI
10	Conseillère municipale	Mme	LAURIA Nicole	06/12/1955	15/03/2026	1 803	
11	Conseiller Municipal	M.	POLLET Éric	13/12/1957	15/03/2026	1 803	
12	Conseiller Municipal	M.	GURRET Patrice	26/11/1961	15/03/2026	1 803	
13	Conseiller Municipal	M.	AGNELLET Jérôme	20/11/1963	15/03/2026	1 803	
14	Conseiller Municipal	M.	FUSS Serge	19/02/1964	15/03/2026	1 803	
15	Conseillère municipale	Mme	CRESPIN Sandrine	15/11/1970	15/03/2026	1 803	
16	Conseiller Municipal	M.	MORDRET Nicolas	09/12/1973	15/03/2026	1 803	
17	Conseillère municipale	Mme	VACHERAND-DENAND Brigitte	09/10/1974	15/03/2026	1 803	
18	Conseiller Municipal	M.	BRUGÈRE Stéphane	16/04/1976	15/03/2026	1 803	
19	Conseiller Municipal	M.	ATRUX-TALLAU Sébastien	19/09/1977	15/03/2026	1 803	
20	Conseillère municipale	Mme	TAGLIABUE Gaëlle	21/02/1979	15/03/2026	1 803	
21	Conseillère municipale	Mme	FILLION-ROBIN Delphine	07/06/1980	15/03/2026	1 803	
22	Conseillère municipale	Mme	PRIOLET Odile	10/12/1980	15/03/2026	1 803	
23	Conseillère municipale	Mme	BIBOLLET Leslie	12/02/1982	15/03/2026	1 803	
24	Conseiller Municipal	M.	BARRADAS José	12/04/1971	15/03/2026	1 284	
25	Conseillère municipale	Mme	BERTEZ Floriane	03/04/1981	15/03/2026	1 284	
26	Conseillère municipale	Mme	FARCY Clémentine	07/02/1984	15/03/2026	1 284	
27	Conseillère municipale	Mme	GUEBEY Gaëlle	25/08/1985	15/03/2026	1 284	OUI
28	Conseiller Municipal	M.	SILANES EL MANEGHOUDI Hakim	16/02/1995	15/03/2026	1 284	
29	Conseiller Municipal	M.	FRADIN Rémi	14/08/1997	15/03/2026	1 284	OUI

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,
A THÔNES, le 22 mars 2026